



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

### PETITION NATIONALE

---

#### **Dites non à la contre réforme de la catégorie B Technique**

Le Nouvel Espace Statutaire (N.E.S.) vise à modifier fondamentalement l'architecture des corps et l'organisation des déroulements de carrière des personnels. Au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) l'entrée dans le N.E.S., pour les corps techniques, se ferait avec la fusion des trois corps de T.S.E., Contrôleurs des T.P.E., Contrôleurs des Affaires Maritimes dans un seul corps créé : Technicien Supérieur du Développement Durable. C'est une des conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui, en réduisant de façon drastique le nombre de fonctionnaires, détruit nos métiers et nos missions de service public.

Le ministère de la fonction publique en demandant à chaque ministère de mener cette démarche a voulu diviser pour régner, appliquer ses objectifs et surtout faire passer pour une avancée catégorielle cette réforme en trompe l'œil pour les personnels mais lourde de conséquences pour leur avenir et celui des missions de service public.

**Le M.E.D.D.T.L. avait presque réussi à passer en force. C'était sans compter sur la détermination des contrôleurs et agents des filières exploitation et maritime le 15 juin 2011. Ils ont obligé le M.E.D.D.T.L. à rouvrir le dossier. : Saisissons cette occasion !**

Cette réforme ne doit pas être bâclée et il ne doit pas y avoir de discrimination entre les personnels. Elle va déterminer le sort de 13 000 agents pour des décennies. La CGT revendique une réforme de progrès se traduisant par de réelles avancées pour TOUS.

**Prenons garde, ce nouveau corps accueillant 13 000 agents, selon le pyramidage prévu (10% au 1<sup>er</sup> grade, les deux autres grades à effectif égal va vite saturer si un appel d'air n'est pas créé dès maintenant.**

La CGT propose une réforme bénéfique pour tou(te)s:

- Intégration équitable des trois corps actuels (reclassement à l'identique des T.S.E. et des Contrôleurs),
- Avancement équitable après intégration,
- Débouchés/reclassements équitables des C en B et des B en A (examen professionnel exceptionnel pour alimenter le 1<sup>er</sup> grade du corps et reclassement en catégorie A des « emplois fonctionnels »).

Concernant le troisième, tout reste à faire pour débloquer l'entrée des B en A, car les propositions de l'administration sont ridicules voire humiliantes. Aujourd'hui 2000 agents sont concernés par cette ouverture en catégorie A : les 800 emplois fonctionnels dits Chefs de subdivisions, les 500 Contrôleurs divisionnaires, les 700 TSC et TSP bloqués au dernier niveau de grade.

A contrario, le M.E.D.D.T.L. ne propose pas d'évolution satisfaisante pour les agents de la catégorie C en B, des intégrations inévitables pour les Contrôleurs par rapport aux T.S.E., une voie de garage au 1<sup>er</sup> grade pour les Contrôleurs, un engorgement pour les Techniciens et Contrôleurs des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> grades, une rétrogradation pour les 800 Chefs de subdivisions, et aucune ouverture vers la catégorie A.

**Madame la ministre du MEDDTL,  
Monsieur le secrétaire général du MEDDTL,  
Madame la directrice des ressources humaines du MEDDTL,**

**Je revendique :**

- **Une mesure sociale pour l'intégration des Syndics de gens de mer et Chefs d'équipe d'exploitation dans le nouveau corps,**
- **Une intégration à l'identique des trois corps dans le Nouvel Espace Statutaire,**
- **Un réel déroulement de carrière, pour permettre à tout agent entré au pied du corps de dérouler une carrière sur les 3 grades,**
- **Un plan de reclassement vers la catégorie A sur 3 ans avec notamment un reclassement immédiat des 800 Emplois Fonctionnels.**

-----

Nom :

Prénom :

Service :

Signature :

Envoyer à :

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement  
Hôtel de Roquelaure  
246, Bd St Germain  
75007 PARIS